

Comédie

Programme Comédie
www.comedie.org

Etude de cas

Champfleuri : de la mobilisation à la participation des habitants

Réaménagement du quartier de Champfleuri, Bourgoin-Jallieu

Etude réalisée à l'occasion du

**Séminaire acteurs chercheurs du 27 juin 2006
« Regards pluridisciplinaires sur des expériences locales de concertation »**

et du

**Forum régional du 28 juin 2006
sur la concertation et la médiation environnementales**

Evénements organisés dans le cadre du Programme Comédie,
coordonnés par GEYSER et l'AFIP avec l'appui de
la Fondation de France et de la Région Rhône-Alpes

Réalisation des entretiens et rédaction : Pierre-Yves Guihéneuf, Geysler.

Personnes entrevues :

- M. Fabien Bressan, Robins des Villes, coordinateur du projet
- M. Hervé Sallet, Robins des Villes, délégué général
- M. Armand Bonnamy, Président du GIP Nord Isère, conseiller municipal de Bourgoin-Jallieu, conseiller régional, habitant de Champfleuri.
- Mme Marie-Pierre Husson, Chef de projet « Politique de la ville » de Bourgoin-Jallieu
- M. Christophe Leenhardt, rédacteur du journal de quartier « le Champflo », habitant de Champfleuri.

Avril 2006.

*Ce sont les hommes, leurs déambulations, le choix
qu'ils font d'un lieu, leur façon de l'habiter
qui créent l'espace public et non l'inverse. [...]
C'est une affaire d'habitants et d'habitudes,
créées et transmises, infiniment fragiles.*

*Marie Rouanet.
Dans la douce chair des villes. Payot, 2003*

1. Le contexte et l'historique du projet

En 2000, la municipalité de Bourgoin-Jallieu signe un contrat de ville avec quatre autres communes du Nord-Isère. A Bourgoin-Jallieu, quatre quartiers sont définis comme prioritaires pour des opérations de réaménagement, dont celui de Champfleuri, vaste zone située au nord de la commune, qui compte environ 5000 habitants. Dans le cadre d'un programme local proposé à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la démolition de plusieurs immeubles et d'un centre commercial est envisagée, mais les conditions réglementaires (quartier non classé en zone urbaine sensible) retardent le projet et un projet de réaménagement plus léger est finalement mis à l'étude. Le GIP-DSU, regroupant les cinq communes du Nord-Isère et l'Etat, décide alors de répondre à un appel d'offres DIV-EDF¹ sur le développement durable et propose d'engager une démarche de réflexion sur le développement urbain, notamment à Champfleuri.

Champfleuri n'est pas un quartier en déshérence. C'est un lieu d'habitat collectif et individuel composée à 60 % de logements sociaux, disposant de vastes espaces de promenade et de jeux, où la plupart des habitants sont heureux de résider. Bien que plusieurs sous-ensembles y sont distingués (le « haut » et le « bas Champfleuri »...), il y existe une certaine identité de quartier. Mais c'est également un quartier éloigné du reste de la commune, où apparaissent des poches de pauvreté. Dans la crainte d'une dégradation des conditions de vie et du lien social, la municipalité y renforce les services en créant par exemple un centre social et en appuyant les associations, notamment de jeunes. Elle souhaite également engager une réflexion plus profonde sur le développement urbain durable et fait appel pour cela à un groupement de prestataires spécialisés, constitué par l'association Auxilia², qui accompagne les collectivités et les entreprises dans leurs projets de développement durable, et par l'association Robins des Villes³, chargé de susciter la participation des habitants.

Pour la ville de Bourgoin-Jallieu, la démocratie participative est déjà mise en pratique depuis plusieurs années. Elle a notamment créé des Conseils consultatifs de quartiers (CCQ), dont l'un d'eux à Champfleuri. Mais la municipalité souhaite dépasser le cercle des citoyens actifs pour mobiliser une frange plus large des habitants, parmi ceux qui sont jusqu'alors peu engagés, notamment au sein de la population d'origine étrangère.

Elle confie donc à l'association Robins des Villes la mise en place d'un processus de concertation avec les habitants. L'association Robins des Villes regroupe des architectes, urbanistes, artistes et habitants de Lyon et a pour objectif de favoriser l'implication des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie. Elle a déjà participé à plusieurs projets de réaménagement urbain en région Rhône-Alpes et dispose d'une certaine expérience en matière d'animation et de concertation. L'association engage alors, de janvier 2004 à mars 2005, un projet articulé autour des phases décrites ci-après.

¹ Délégation Interministérielle à la Ville - Electricité de France.

² www.auxilia.asso.fr

³ www.robins-des-villes.org

2. Les acteurs

Le commanditaire

Le projet est porté par le GIP Nord-Isère qui regroupe 5 communes, dont celle de Bourgoin-Jallieu, mais sur le terrain, la municipalité de Bourgoin-Jallieu apparaît de fait comme l'interlocuteur principal des acteurs locaux, le président du GIP (M. Armand Bonnamy) étant lui-même conseiller municipal de la ville et les services administratifs mobilisés (Marie-Pierre Husson, chef de projet Politique de la Ville) étant ceux de la ville.

L'animateur

L'association Robins des Villes a été choisie comme prestataire pour l'animation de la concertation et a bénéficié pour cela d'un financement DIV-EDF et de la Fondation de France. Fabien Bressan, géographe urbaniste et permanent de l'association, s'est chargé de la coordination du projet, assisté de plusieurs salariés et membres de l'association.

Les participants

De nombreux habitants ont été mobilisés à des degrés divers. L'équipe de rédaction du journal de quartier « Le Champflo » a été particulièrement active et d'autres organismes ont relayé les actions mises en place : le centre social, l'association de jeunes Smic'Art, un atelier d'alphabétisation, des écoles,...

3. Les étapes du processus

Quatre étapes (ou phases) ont été définies par l'association Robins des Villes. Issues de l'expérience de l'association, elles sont adaptées aux particularités de chaque contexte mais constituent globalement des constantes dans la démarche choisie. Le schéma général d'intervention de l'association est le suivant :

Périodes	Phases	Objectifs	Débouchés
« Aller vers »	Phase de déambulations	Présentation, identification des acteurs Collecte de données	Carte des acteurs
	Phase utopique	Expression des usages des habitants Expression des désirs	Cartes du quartier
« Convier à »	Phase de remobilisation	Discussions autour du projet de réaménagement	
	Phase de propositions	Elaboration collective de propositions	Propositions

1) Phase de déambulations (3 mois)

C'est une phase d'immersion de l'association dans le quartier, d'études et de rencontres avec les habitants. Deux à trois jours par semaine, des permanents de Robins des Villes rencontrent les responsables associatifs locaux et les habitants, croisés à la sortie des écoles, sur les terrains de sports, les places ou les cafés. L'association se présente et présente sa mission, s'informe sur l'état de connaissance des habitants sur le projet, identifie les relais d'opinion et prend le pouls du quartier, de ses ambiances, des problèmes évoqués spontanément. Les

institutions concernées par le projet sont également contactées. Les études existantes sont rassemblées, parfois avec difficulté.

Cette phase a permis d'identifier un relais d'opinion important sur le quartier et qui deviendra un interlocuteur privilégié de l'association : l'équipe de rédaction du journal de quartier « Le Champflo », connu de tous les habitants et lu par la plupart d'entre eux, réalisé par des bénévoles très investis dans la vie locale, sous la direction du CCQ. Cette phase a donné lieu à une synthèse cartographique appelée « fleur des acteurs » (annexe 1), présentée aux institutionnels et validée par les habitants lors d'une première rencontre qui est venue clore cette première phase : la « journée habitante ».

La première journée habitante, organisée sur une place du quartier, avait pour objectif de présenter le travail réalisé et de mobiliser la participation active des habitants pour la phase suivante. Au cours de cette journée, des animations sont proposées : commentaires de photos du quartier par les habitants, maquette réalisée avec des matériaux de récupération, visite du quartier à travers ses particularités et son histoire, etc. L'association Robins des Villes mobilise à cette occasion une vingtaine de personnes, bénévoles et permanents, car cette rencontre est l'occasion de nombreux échanges informels avec les habitants. Les associations du quartier sont invitées à participer.

Les enjeux de la phase 1

- La connaissance du contexte local et de l'antériorité du projet, la nécessité de mobiliser les études existantes
- La connaissance des acteurs : institutions, associations, individus actifs, relais d'opinion...
- La mise au point d'une stratégie pour la phase suivante : comment mobiliser les personnes peu actives, celles qui ne sont pas mobilisées par les associations ou celles qui ne croient plus à la concertation.
- La connaissance de l'association par les habitants, la création de la confiance et la construction progressive de la légitimité des intervenants extérieurs.
- L'utilisation des canaux d'information formel (journal du quartier) et informels (rumeur) pour susciter l'intérêt et introduire le sujet.

2) Phase utopique (3 mois)

Au cours de cette phase, les habitants sont invités à prendre une part plus active en expliquant leurs usages du quartier ainsi qu'en formulant leurs souhaits sur son avenir. Cette phase a consisté en l'organisation d'ateliers dirigés vers divers publics : les enfants, les femmes, les personnes d'origine étrangère et les adultes en général. Plusieurs manifestations ont ainsi été organisées : quatre dans une école, une dans un centre social avec la participation d'une association de conteuses, une autre lors d'un cours d'alphabétisation organisée par une association et la dernière sur une place publique. Commentaires de photographies ou d'expositions sur le quartier, discussions et débats permettent à l'association de recueillir « la parole habitante ». L'association Robins des Villes a également participé à des manifestations locales organisées pendant cette période. Au total, une trentaine de réunions ont été organisées dans le quartier lors de cette phase et plus de 50 entretiens individuels réalisés.

Le travail de synthèse est réalisé sous forme de trois cartes (annexe 2).

- une carte des usages, qui indique les cheminements et les lieux vécus comme fermés ou accessibles par les habitants ;
- une carte des représentations, qui signale les lieux vécus positivement ou négativement ;
- une carte des « lieux d'envie » qui synthétise les deux précédentes et identifie les lieux les plus propices à des aménagements urbains.

Cette phase s'est terminée, comme la première, par une journée habitante organisée à Champfleuri (juin 2004). Repas de quartier, balade urbaine, atelier-discussion et animations diverses ont permis de susciter de nouveaux échanges et de valider les cartes réalisées à partir des ateliers.

Selon l'association, la difficulté de cette phase réside dans le recueil de paroles parfois contradictoires, qu'il est nécessaire de ne pas censurer ni hiérarchiser. L'association s'assure pour cette étape la collaboration d'une sociologue. Les personnes chargées des entretiens utilisent la reformulation pour s'assurer de bien comprendre des habitants dont le niveau culturel et la capacité d'expression est très hétérogène. La synthèse sous forme cartographique est réalisée par l'association, mais celle-ci veille à ce que cette synthèse soit présentée aux habitants et validée par ceux qui sont présents lors de la seconde journée habitante, avant d'être communiquée à la municipalité de Bourgoin-Jallieu.

Comme à l'issue de la première phase, une restitution est en effet organisée auprès de la municipalité de Bourgoin-Jallieu. Elle a permis de recouper les cartes issues des étapes précédentes avec celles du projet de réaménagement urbain mis à l'étude par les élus. Cette confrontation a permis de prioriser les lieux à traiter : la place du centre commercial, qui cristallisait à la fois les demandes des habitants et les souhaits de la municipalité, a été choisie pour faire l'objet de la concertation proprement dite.

Les enjeux de la phase 2

- Le recueil de la parole des habitants : recueillir sans trahir.
- Savoir susciter l'expression d'habitants peu habitués à être consultés.
- Synthétiser et faire valider.

3) Phase de (re)mobilisation (3 mois)

La troisième phase inaugure la seconde période du processus, baptisée « Convier à », qui succède à la première période (étapes 1 et 2) appelée « Aller vers ». Elle marque le passage à une concertation opérationnelle dont l'objectif est de mettre les habitants en capacité de proposer des principes d'aménagement du lieu à traiter en priorité. Cette phase correspond aussi à la relance du processus participatif après une trêve estivale de trois mois, due notamment à une période de mise en attente du projet par les financeurs institutionnels et à un souhait de la municipalité de suspendre provisoirement toute communication à son sujet. A la fin de la phase 2 en effet, des incertitudes à mobiliser les financements de l'ANRU et à répondre aux conditions exigées incitent les élus à adopter une attitude de prudence en

mettant en veille la concertation. Ce choix aura un fort impact sur la mobilisation des habitants et viendra perturber le travail engagé par l'association. Etait-il possible de faire autrement ? Cette question fait l'objet d'un débat entre les partenaires du projet. Elle sera reprise plus loin.

Les contacts avec les associations, les relais d'opinion et les habitants ont été réactivés, l'état du projet présenté à diverses occasions et une permanence bimensuelle de l'association instaurée dans le quartier.

Les enjeux de la phase 3

- Réactiver la mobilisation après une interruption estivale.
- Gérer les conséquences de l'incertitude concernant l'avancement du projet.

4) Phase de propositions (3 mois)

Passer à une phase des propositions implique de réduire le nombre d'habitants mobilisés de façon à constituer des collectifs de travail constants et efficaces. Quatre groupes se sont rassemblés au cours de séances successives de discussions.

- un groupe de « personnes connues », c'est-à-dire des participants les plus actifs au cours des phases antérieures
- un groupe « structures » réunissant des travailleurs sociaux, associations, élus de secteur...
- un groupe de jeunes du quartier
- un groupe de personnes d'origines étrangères suivant un cours d'alphabétisation.

Constituer des groupes de taille réduite et composés de « pairs » avait pour objectif de faciliter l'expression des membres. Chaque groupe se réunit donc séparément une première fois. Au cours de cette réunion initiale, une information est donnée sur l'état du projet, sur les contraintes urbanistiques, sur les équipements existants et sur d'autres réalisations dans d'autres villes et dans des contextes similaires ainsi que sur les marges de manœuvre de la concertation (ce qui est négociable avec le maître d'ouvrage et ce qui ne l'est pas). Une discussion est organisée sur la notion d'intérêt général. Il y a ensuite une visite sur le terrain et un débat, duquel sont extraites des propositions.

Puis, trois semaines plus tard, les groupes se rassemblent deux à deux pour confronter leurs propositions. Une vue de la place est dessinée après intégration des propositions des groupes, recueillies grâce à une maquette qui a servi de support. Enfin, les quatre groupes se retrouvent ensemble. L'architecte chargé de la rénovation de la place participe à cette dernière réunion pour discuter avec les participants de la faisabilité de leurs propositions.

Finalement, une dernière réunion est organisée avec l'ensemble des groupes, le maire et l'architecte. Ces derniers présentent le projet retenu et expliquent ce qui est retenu et ce qui ne l'est pas, et pour quelles raisons. Enfin, le projet définitif est prêt à être remis à la maîtrise d'œuvre.

Les enjeux de la phase 4

- Préciser les limites de la concertation : ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, jusqu'où aller dans les propositions, quel est le budget du projet
- Susciter une dynamique de groupe, assurer des arbitrages entre les propositions lors des synthèses
- Veiller à ce que les propositions soient suivies d'effet pour éviter désillusions et amertume parmi les habitants.

5) Les suites

En mars 2005, la mission de l'association Robins des Villes s'achève et l'association se retire. La concertation se poursuit cependant à l'initiative de la municipalité. Les 13 octobre 2005, une réunion publique réunit environ 70 personnes et permet de faire le point sur l'avancée du projet. Le 30 novembre, deux commissions locales sont créées, portant sur la question de l'urbanisme et sur la vie quotidienne. A ce jour (2006), seule la première est active.

Le projet global est toujours en attente et des incertitudes demeurent sur l'ensemble du dossier, notamment sur certains aménagements, notamment concernant le tracé d'une voie de circulation au nord du quartier. Cependant, des modifications substantielles ont été portées au projet initial :

- Le projet jugé prioritaire par les habitants, l'aménagement d'une place devant le centre commercial, semble acquis ;
- la destruction de trois immeubles a été définitivement abandonnée, le remplacement d'une autre par de petits bâtiments et des logements individuels est à l'étude ;
- plusieurs idées sont également à l'étude : création d'un lavoir public et d'un point info énergie, mise en place d'un pédibus, ouverture de salles de réunion.

Pour le responsable du journal de quartier, « la concertation doit continuer. Il faut y veiller. La population ne comprendrait pas qu'après tout ce qui a été fait, elle ne soit plus associée au projet ».

4. L'animation : facteurs de succès et limites

Quel bilan tirer de cette opération ? Les personnes rencontrées en ont une vision nuancée. Deux points sont fréquemment évoqués : d'une part, l'action de l'association Robins des Villes et son évaluation au regard de l'objectif qui lui avait été donné : mobiliser les habitants parmi les moins insérés dans les associations et les structures locales ; d'autre part, les difficultés occasionnés par le retard dont a souffert le financement du projet.

1) Une action volontariste et innovante

L'association Robins des Villes a été choisie par le commanditaire du projet pour son volontarisme et sa maîtrise des outils participatifs. Son souci de sortir des cadres étroits de la « concertation instituée » (enquêtes et réunions publiques...) a séduit les élus. Les actions permettant d'aller vers les habitants et de les rencontrer à l'occasion d'événements festifs, le

fait de faire appel à leur imagination et à leurs souhaits avant de présenter un quelconque projet à commenter, la multiplication des formes d'expression (commentaires de photos, manipulation de maquettes, repas de quartier, discussions en petits groupes, ateliers, entretiens individuels, etc.) : tout cela a été évalué très positivement par le commanditaire et par les habitants, comme des méthodes innovantes et qui ont effectivement mobilisé les habitants.

Les commanditaires font cependant état d'une certaine déception : « Avons-nous vraiment réussi à toucher les populations les plus marginalisées du quartier ? Sans doute pas. Était-ce possible ? Ce n'est pas certain ». « Nous voulions qu'ils aillent au contact. Ils y sont allés et ils n'en sont pas sortis disqualifiés. Ils ont joué le jeu, mais la tâche était difficile ». Une certaine partie de la population est, semble-t-il, restée en dehors du processus, et lors de la phase finale d'élaboration de proposition « on a retrouvé les personnes les plus actives, celles que l'on connaissait déjà ». L'existence d'une frange réfractaire à la concertation et l'effet de sélection opérés en fin de parcours sont donc les deux principales limites observées à la participation. Reste que cette opération aura cependant permis, durant une année, de multiplier les occasions de dialogue et de réflexion des habitants sur l'aménagement du quartier. Comment en évaluer les effets à moyen terme ?

2) Connaissance du sujet et neutralité

Autre plus-value apportée par l'association : sa maîtrise des questions architecturales et urbanistiques, qui lui a permis d'expliquer les jargons des spécialistes et d'assurer une formation des habitants aux contraintes de la planification urbaine.

L'animateur d'un processus de dialogue territorial doit-il ou non maîtriser le sujet abordé ? Cette question fait débat chez les spécialistes. Pour certains, cette connaissance est indispensable car elle permet d'animer le débat sans risque de se faire manipuler et d'apporter des éléments de connaissance aux participants ; pour d'autres, elle comporte le risque pour l'animateur de projeter ses propres représentations de professionnel sur le sujet et d'éviter l'ingénuité du profane, qui mène parfois à la découverte de solutions imprévues. Dans le cas présent, cette compétence de l'association Robins des Villes a été considérée, à la fois par les commanditaires et par les habitants, comme un élément positif qui a permis notamment d'assurer une nécessaire formation des habitants.

La neutralité de l'animateur est également un sujet de débat. Dans le cas présent, la position de l'association a été jugée impartiale par les commanditaires et par les habitants au début du processus, mais les aléas du projet et les imprévus dus aux incertitudes de financement ont incité la municipalité à mettre le projet en sommeil pendant quelques mois, ce qui a provoqué un relâchement de la dynamique engagée sur le terrain et qui a généré des incompréhensions et des crispations. Les critiques de l'association se sont faites plus vives envers les commanditaires. Ces derniers n'ont pas tardé à le constater : « Ils [l'association Robin des Villes] ont eu tendance à se mettre du côté des habitants ». Une tension qui a été maîtrisée, notamment parce qu'elle n'a pas infléchi sensiblement le contenu de l'action, mais qui a cependant tendu le climat entre les partenaires.

3) le rythme du projet

La question du retard provoqué à mi-parcours par les incertitudes financières n'est pas anodine dans le projet et il est révélateur qu'elle ait été évoquée dans tous les entretiens. Les incertitudes sur le financement du projet échappent à la volonté des acteurs locaux, mais le

choix de la municipalité de mettre la concertation en suspens a été contesté. La municipalité le défend : « Etait-il raisonnable d'engager une concertation sur un projet incertain ? Le risque de la démocratie participative, c'est de susciter des aspirations au-delà des possibilités financières et de générer des frustrations ».

De façon générale, beaucoup d'expériences de concertation se heurtent à des difficultés dues au manque de concordance entre les dynamiques de la population, les délais imposés par « l'extérieur » (l'administration, les échéances électorales...) et les contraintes des organismes impliqués, notamment leur propre agenda ou leurs impératifs budgétaires. Disposer de la maîtrise de toutes ces échelles de temps est une situation rare. Dans ce cas, comment agir ? Faut-il jouer la transparence, faut-il faire patienter les uns pour attendre les autres, faut-il accélérer par moment le rythme prévu ?

5. La concertation, outil de gouvernance ?

Pourquoi engager un processus de concertation ? Pourquoi se lancer dans une dynamique longue et coûteuse, susceptible de générer des frustrations parmi la population ? Plusieurs réponses sont apportées par les acteurs du projet :

La conviction politique. Pour Armand Bonnamy, élu de Bourgoin-Jallieu, la démocratie participative relève avant tout d'une conviction politique. Promoteur des Conseils consultatifs de quartier, il estime que les élus se doivent de pratiquer un dialogue régulier avec les habitants. Au-delà des institutions comme les CCQ, il est nécessaire de créer de nouveaux espaces de participation en mobilisant la population exclue de fait des institutions démocratiques. Reste que la participation comme valeur en soi, ou indicateur de bonne santé démocratique, mérite d'être questionnée. Reste qu'il peut être considéré comme légitime pour un citoyen de ne pas participer à la vie publique toujours et en tout lieu. « En revanche, quand les gens refusent de participer parce qu'ils se dévalorisent, parce qu'ils pensent ne pas avoir accès aux instances démocratiques, c'est un problème ».

La légitimité de la décision. Pour les services techniques de la municipalité, le dialogue améliore l'acceptabilité de la décision publique, même si la concertation passe parfois par l'affrontement de logiques et de visions divergentes. « Certains projets se heurtent aux désirs des habitants, il faut pouvoir les infléchir. Passer en force, se serait de l'autoritarisme. Ne rien faire, c'est de la démagogie. Conjuguer les besoins, c'est de la concertation ».

La justesse de l'idée. Un élu défend cette position avec force : « Les gens qui vivent dans les quartiers savent mieux que nous ce qu'il faut y faire ». Les habitants experts ? « Ce ne sont pas des urbanistes, mais ce sont effectivement des experts de leur cadre de vie ». par le passé, des erreurs ont pu être évitées à Bourgoin-Jallieu en mobilisant le bon sens et les connaissances empiriques des habitants.

Le lien social. Plusieurs personnes estiment que l'un des « effets collatéraux » de la concertation réside dans la création de lien social. « Les gens ont appris à se connaître et à se respecter. Tout cela participe à l'émergence d'une conscience de territoire, au renforcement de l'identité de quartier ». Cet effet est parfois estimé plus important à long terme que l'impact sur le projet lui-même, en ce qu'il favorise le maintien ou l'émergence de solidarités

locales et de mode de régulation des conflits. Son évaluation reste cependant difficile à apprécier.

La vertu pédagogique de la concertation. Christophe Leenhardt, du journal de quartier « le Champflo » abonde dans ce sens et balaie du même coup l'objection du manque de représentativité des habitants consultés : « Ce qui importe n'est pas d'avoir une voix représentative, ce qui serait de toutes façons impossible vu la diversité des opinions. Il s'agit d'émettre le maximum d'idées pertinentes, issues de la pratique quotidienne. L'objectif est de sortir de l'étude purement technique, du projet élaboré dans un bureau. De toutes façons, la décision est prise par les élus ». A cet argument, il en ajoute un autre : « L'important, c'est que les habitants se rendent compte de la difficulté de prendre une décision. Les enjeux sont complexes, il y a de nombreuses contraintes, des intérêts différents... Les habitants voient eux-mêmes que la décision n'est pas facile. Ils sont mieux préparés à un changement, quel qu'il soit. ».

Mais pour lui, le pari reste risqué. Le fruit de la concertation peut également être l'amertume et la désillusion. Les habitants veulent être entendus des élus, mais ne sont pas toujours prêts pour cela à s'entendre entre eux. L'association Robins des Villes ne parle pas d'autre chose en évoquant l'existence de « blasés de la concertation » qu'il est souvent difficile de remobiliser.

6. Les habitants : apprentissages et vraies questions

Du côté des habitants, l'expérience de Champfleuri fournit deux enseignements majeurs :

La nécessité de la formation. Les enjeux urbanistiques sont complexes parce qu'ils supposent d'intégrer des contraintes techniques, financières et réglementaires, des impératifs liés à la diversité des usages, la nécessité d'anticiper sur le moyen et le long terme. Mais également parce qu'ils utilisent des outils dont l'usage n'est pas quotidien pour tous les habitants, à commencer par les plans. Pour certains, « Une concertation sans formation préalable, par exemple à la lecture des plans, c'est une concertation fantoche ». La nécessité de former les habitants suppose cependant une certaine constance de leur participation. L'association Robins des Villes a intégré des contenus de formation dans son intervention, notamment lors des ateliers urbains, mais a également tenté de contourner la difficulté en diversifiant les modes de représentation de l'espace : utilisation de maquettes et de photos, visites sur place.

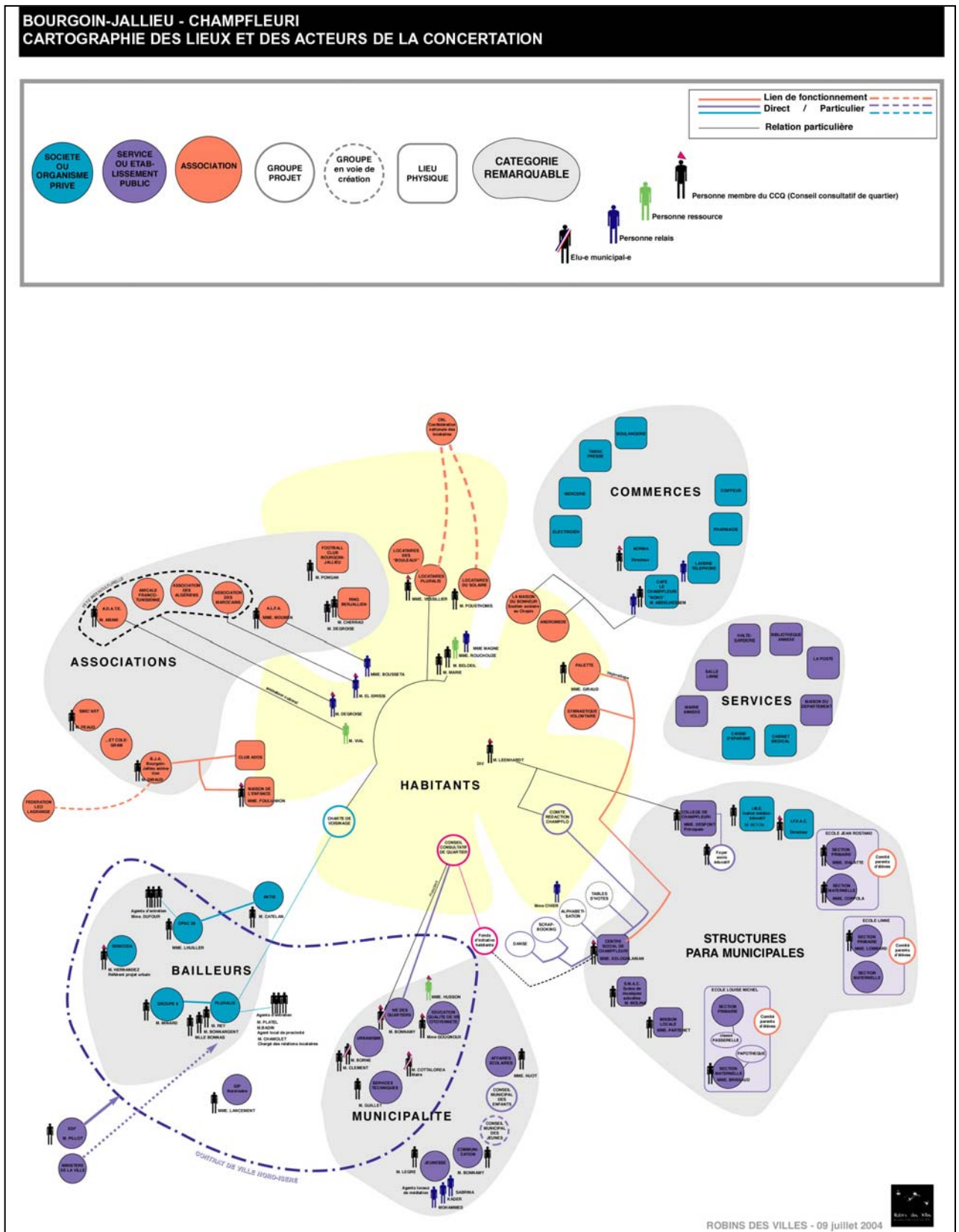
Quels changements ? Les échanges portant sur les changements à promouvoir dans le quartier mobilisent différents registres. « Nous, les élus et les professionnels, nous avons une vision très urbanistique de l'aménagement des quartiers. Nous avons tendance à penser architecture, voies de communication, espaces verts... Mais détruire et reconstruire, cela ne fait pas nécessairement le bonheur des gens. Leurs désirs portent sur les services, l'emploi, la sécurité... ». La même personne fait remarquer : « Nous avons parfois l'impression, en détruisant une barre d'immeuble dégradée, où les habitants vivent si mal, que ce sera pour eux une délivrance. Et bien ce n'est pas vrai ». D'où la nécessité d'intégrer de nouvelles idées dans le projet.

Dans les paroles des habitants recueillies par l'association Robins des Villes, les revendications des habitants ne portent sur le bâti que de façon marginale et concernent pour

l'essentiel des aménagements mineurs. Le décalage est en effet flagrant entre la modestie des demandes des habitants concernant les aménagements matériels à mettre en place et l'ambition de certaines visions d'urbanistes. « Les habitants sont très soucieux d'éviter les dépenses abusives » fait noter la municipalité. Est-ce la seule explication ? S'agit-il pour eux de rationaliser les choix public ou d'une difficulté à passer de la posture d'habitant à celle de planificateur ? Est-ce parce qu'on ne s'autorise pas des changements d'ampleur ou parce qu'on n'a pas les mêmes priorités ? Certaines demandes restent fortes : transport, commerces et services, civilité et lien social, diversité culturelle, emploi... Y a-t-il dans ce décalage une vision différente des urgences en matière de « bien vivre » dans les quartiers ?

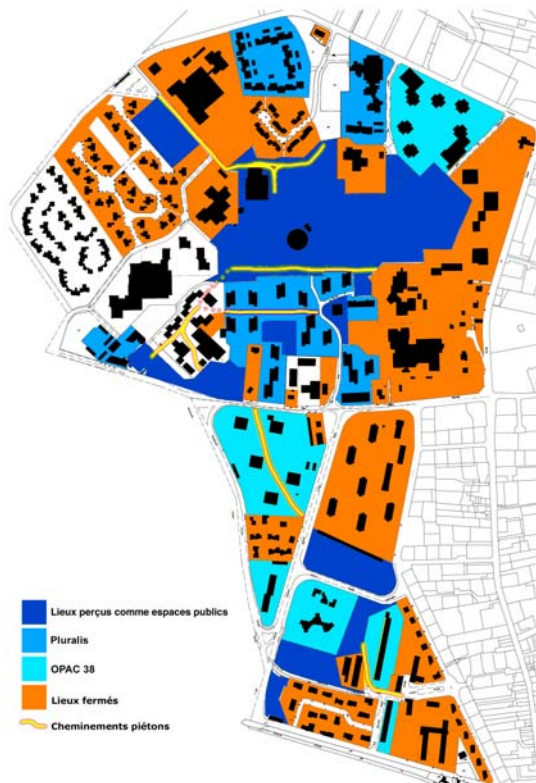
Annexe 1

La « fleur des acteurs » : représentation des acteurs locaux des organismes et des relais d'opinion, élaborée à l'issue de la phase 1 et validée par les habitants lors de la première journée habitante.

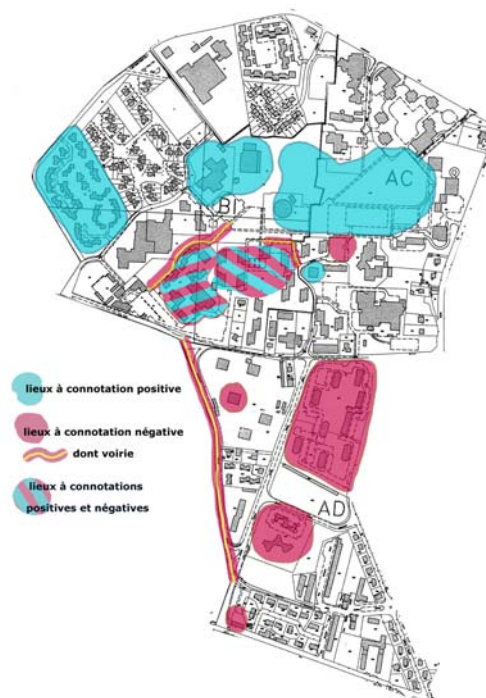


Annexe 2

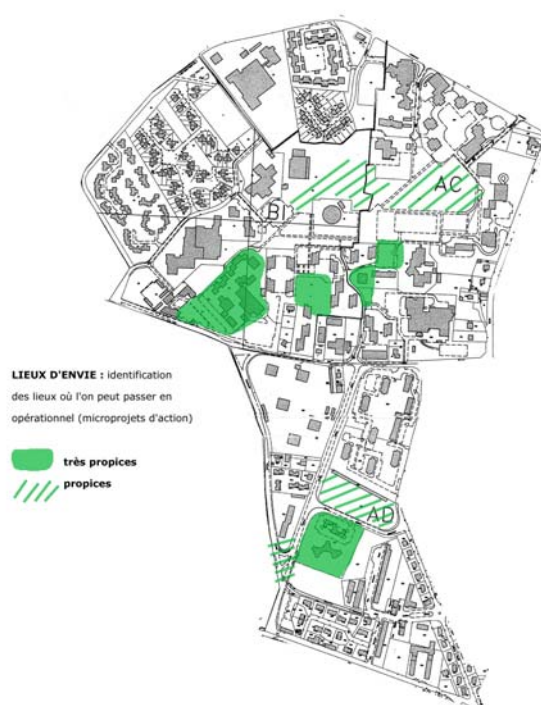
CARTOGRAPHIE DES USAGES
QUARTIER DE CHAMPFLEURI



CARTOGRAPHIE DES REPRESENTATIONS
QUARTIER DE CHAMPFLEURI



CARTOGRAPHIE DES LIEUX D'ENVIES
QUARTIER CHAMPFLEURI



Les cartes du quartier, élaborées par l'association Robins des Villes à partir des animations et des entretiens de la phase 2 et validées lors de la seconde journée habitante :

- la carte des usages (en haut à gauche) indique les cheminements et les lieux vécus comme fermés ou accessibles par les habitants ;
- la carte des représentations (en haut à droite) signale les lieux vécus positivement ou négativement ;
- la carte des « lieux d'envie » (ci-contre) synthétise les deux précédentes et identifie les lieux les plus propices à des aménagements urbains.